

Le petit

BIERNOIS



www.bierne.fr - Facebook : Le nouveau p'tit Biernois - mairiedebierne@wanadoo.fr



Biernoises, Biernois, la situation sanitaire de notre pays reste compliquée et instable, et ne nous permet toujours pas de nous rassembler comme nous le souhaiterions.

Les deux premiers mois de l'année qui viennent de s'écouler nous ont rappelé que la pandémie mondiale est loin d'être maîtrisée. Le coup d'envoi de la campagne de vaccination nous permet d'envisager l'avenir proche avec plus de sérénité. Nous sommes aux côtés de la CCHF afin que notre territoire puisse maintenir un centre de vaccination, proche de chez nous.

Merci aux nombreux professionnels de santé biernois qui ont répondu positivement et rapidement à notre appel en proposant leurs services pour nous aider, pour vous aider.

En dépit de cela l'équipe municipale poursuit son travail sur de nombreux projets à propos desquels vous trouverez plusieurs informations dans ce magazine.

Continuez à prendre soin de vous, de vos familles, de vos proches, c'est ensemble que nous réussirons à vaincre ce virus et retrouver une vie paisible.



Jacques Bléja
Maire de Bierne

Bienvenue à ...

Raphaël Cugny le 13 janvier 2020
Tom Dubal le 4 mai 2020
Niels Cailliau le 2 juillet 2020
Mya Thienpoent le 16 juillet 2020
Lya Cys le 10 août 2020
Lou Jacobsoone le 14 août 2020
Ray-Yan Lanset le 1er septembre 2020
Albane Sobrie le 23 septembre 2020
Hugo Potier le 26 septembre 2020
Nathan Fackeur le 7 octobre 2020
Mylann Lepez le 19 octobre 2020
Marceau Péru-Ferhati le 20 octobre 2020
Charlotte Level le 10 décembre 2020
Hugo Laurens le 4 janvier 2021
Charly Carlier le 8 janvier 2021
Hugo Ryckebusch-Nguyen le 9 janvier 2021

Félicitations !

Céline Deschepper & David Mechname se sont pacés le 28 février 2020
Emeline Landsweerd & Thomas Pruvot se sont mariés le 4 juillet 2020
Marion Demany & Gauthier Vanacker se sont mariés le 5 septembre 2020
Agnès Barelle & Anthony Lanset se sont pacés le 5 août 2020
Marie Deroo & Jonathan Mohier se sont pacés le 28 septembre 2020
Elise Fregolent & Quentin Rognat se sont pacés le 27 février 2021

Ils nous ont quittés

Denise Devey le 18 mars 2020
Victoire Degroote le 21 avril 2020
Michel Droissart le 1er mai 2020
Francine Devulder le 14 mai 2020
Marie-Thérèse Leprêtre le 22 juin 2020
Patricia Jourdain le 13 juillet 2020
Brigitte Boddaert le 28 octobre 2020
Régine Sohier le 6 février 2021

Les dates clés à venir :

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

5 avril : **Chasse à l'œuf**

6 avril : **Conseil municipal**

10 avril : **Soirée vintage** (organisée par le Ping-Pong Club Biernois)

24 avril : **Tournoi de pétanque** (organisé par les Bieren'aeres)

24 avril : **Repas dansant** (organisé par les parents d'élèves - AAPE)

25 avril : **Souvenir des Déportés**

26 avril - 7 mai : **ALSH printemps**

1er mai : **Fête des associations**

8 mai : **Cérémonie Patriotique**

ENQUÊTE : l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages jusqu'en avril 2021. Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 à l'école de Bierne sont ouvertes !

Plus d'infos :
Tél : 03.28.68.10.11
Mail : ce.0593523J@ac-lille.fr

“ La Culture à l'ordre du jour ”

Le flyer qui accompagne ce magazine va interpeller chacune et chacun au sujet d'un **projet fédérateur nouveau** qui a pour ambition de mettre en valeur et/ou de développer toutes les activités ayant trait la culture au sein du village.

Mais pourquoi un Projet Culturel ?

Notre objectif est d'élargir l'offre culturelle actuelle en répondant à toutes les attentes ou à notre volonté d'en faire naître de nouvelles. Ainsi donc sera rapidement mis en place un nouveau Projet Culturel à Bierne. En premier lieu il s'agit de répondre à un besoin fondamental de divertissement. En période de confinement, total ou partiel, ce besoin répond à un désir ardent.

Fallait-il qu'arrive la Covid pour exprimer ce besoin ? Il n'empêche que tout le monde l'éprouve aujourd'hui avec une force décuplée. Est-ce "simplement" le désir de "faire la fête" ?

Sans doute. Par instinct grégaire en tous cas (se rassembler, se fondre dans la foule). Les Flamands ont la réputation d'être de joyeux fêtards... Ici tout le monde pense au Carnaval bien entendu. Eh bien, justement, le Carnaval a quelque chose en plus que le simple rassemblement festif. Il exprime aussi quelque chose de plus. On dira de "culturel".

Car la culture reflète en même temps qu'une façon de vivre et de penser, une idée forte d'appartenance, une identité, et aussi une volonté de sortir de la résignation. Pour les pêcheurs à Islande, celle de vaincre la peur du non-retour avant les expéditions en haute mer et donc de profiter de la vie peut-être une dernière fois ; pour les "carnavaleux" traditionnels le désir de "l'inversion" sociale. Les pauvres vont "intriguer les riches" le temps de la fête et en profitant du masque leur dire leurs quatre vérités.

Mais culture se manifeste aussi par un besoin de vérité, d'authenticité, d'évasion, d'apaisement, de plaisir partagé, d'aventure "immobile".

Au-delà du partage d'un moment de joie collective, c'est aussi moment de ravissement au spectacle, ou de plénitude dans une exposition, ou encore d'émerveillement au cours d'une visite...

Le plaisir intellectuel n'est pas interdit.

L'habitude naissant, on découvre de nouveaux domaines ou des activités qu'on n'avait jamais imaginé pouvoir aborder.

Le plaisir intellectuel : telle exposition, tel spectacle nous donnent envie d'en savoir plus. On prête alors plus d'attention aux livres, aux conférenciers. La culture devient l'occasion de développer des savoirs.

Et puis à force d'écouter ou de voir les autres agir on a envie de se faire entendre aussi : alors on ose aussi : on chante, on danse, on joue de la musique... Ou alors on se rencontre pour discuter aussi à propos d'un film qu'on a regardé ensemble.

Notre projet se veut aussi structure d'apprentissage démocratique à tous les âges. Tous nous pouvons apprendre ou réapprendre à multiplier nos envies, à compléter nos choix, à les exprimer, à les confronter, à délibérer, mais aussi à collaborer sans arrière-pensée autre que celle de participer par notre propre action au développement d'un Bien commun : le divertissement étendu à d'autres domaines.

Vivre ainsi une expérience respectueuse, enrichissante, épanouissante, pour les plus jeunes comme les plus âgés dans un cadre associatif renforcé.

Retrouvez toutes les informations sur le projet culturel de notre commune sur le site internet www.bierne.fr

TRAVAUX : fibre optique / piste cyclable et chemin piétonnier :

Deux dossiers importants pour l'équipe municipale : l'un se termine, l'autre se prépare activement...

Depuis le début du mandat, nous sommes en contact avec la société Axione, entreprise qui déploie la fibre sur notre commune.

Nous avons travaillé sur tous les quartiers du village et notamment le lotissement SEDAF qui a été très difficile à fibrer en raison du mauvais référencement des "chambres de connections" appartenant à Orange, certaines installations se trouvant même enterrées dans le jardin de particuliers.

Les travaux de réseaux sont à présent quasiment terminés et doivent être pris en compte par Cap-fibre. Nous espérons que la carte d'éligibilité sera mise à jour très prochainement, ce qui permettra aux fournisseurs d'accès à Internet de raccorder l'ensemble des foyers qui le souhaitent au réseau Fibre.



Depuis maintenant plus de 7 mois, nous avons organisé plusieurs réunions avec nos partenaires afin de travailler sur la création de la piste cyclable et du chemin piétonnier qui reliera Bierne à Bergues.

Le 4 février a eu lieu une restitution et la présentation de notre travail à l'ensemble des partenaires concernés par ce projet : la CCHF (notre intercommunalité, qui a la charge des travaux de voirie sur notre territoire), le SIECF (en charge de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux), le Département (propriétaire de la route), les Wateringues, Noréade (gestionnaire de l'eau) et Enedis (gestionnaire des installations électriques).

Nous avons identifié 3 options possibles pour la création de ce chemin, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients.

Désormais nous sommes en attente des avis de nos partenaires sur la faisabilité de ces 3 possibilités.

Dès que nous aurons les retours, nous prendrons contact avec les habitants et agriculteurs impactés par les options retenues afin de leur expliquer en détail nos projets.

Et évidemment, nous vous tiendrons informés des choix qui s'offrent à nous.

”

Nous ne souhaitons pas concevoir "rapidement" un chemin au rabais, notre objectif est de construire une piste cyclable / chemin piétonnier pratique, efficace, sécurisé, qui sera utilisé par plusieurs générations de Biernois.

Point "assos" :

Chanter, Danser, Jouer, Réaliser, Confectionner, Courir, Échanger, s'Amuser et plus généralement se Rencontrer tels sont les verbes que les associations biernoises voudraient bien remettre au goût du jour. Depuis près d'un an, les activités proposées se sont faites épisodiquement et on peut saluer les associations qui ont poursuivi leurs activités par des actions ou des séances d'entraînement malgré le contexte et les mesures sanitaires (football, basket, AAPE, arts martiaux, comité des fêtes, etc...).

Les nombreuses manifestations annulées et/ou reportées ont laissé un goût amer au niveau des organisateurs et des responsables d'associations. Il est vrai que 2021 ne démarre pas sous les meilleurs auspices avec un début d'année très compliqué, mais soyez persuadés que toutes les associations sont dans les starting-blocks pour re-démarrer leurs activités et assurer les manifestations au programme du calendrier.

Janvier et février sont des mois festifs dans notre région et on pense aux associations des Bierenaeres, Dynamik-Attitude, Feet on Fire, les Arts Martiaux, l'AAPE, le Ping Biernois dont les manifestations programmées n'ont pu avoir lieu. Gageons que ce n'est que partie remise et que les festivités n'en seront que plus belles.

“ Bierne, mon village aux quatre saisons ”



Dans le cadre du projet culturel expliqué ci-dessus, la commune organise un concours photos ouvert à tous les amateurs de photographie, pendant un an, du 19 mars 2021 au 19 mars 2022.

Il s'intitule "Bierne, mon village aux quatre saisons".

Le principe est de capturer des images de notre village, à toutes les saisons !

Le règlement, le bulletin d'inscription et toutes les modalités de participation à ce concours sont disponibles à la mairie, ou sur le site internet de la commune.

Les classes de l'école étudient le Vendée Globe



Profitant de la participation du dunkerquois Thomas Ruyant sur l'édition 2020-2021 du Vendée Globe, les classes de notre école ont développé un projet pédagogique autour de cette course en solitaire.

Les enfants ont eu l'occasion de suivre cette course mythique au jour le jour, de découvrir qui est Thomas Ruyant, les conditions de navigation moderne, mais aussi la géographie du monde.

Et sans nul doute que nos jeunes biernois(es) ont beaucoup rêvé devant cette épopée des temps modernes...

Bierne a un nouveau site internet !



Après plusieurs semaines de réflexion et de développement, le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne au début du mois de février !

www.bierne.fr

Ce nouveau site s'adapte parfaitement à toutes les tailles d'écran (mobiles, tablettes, ordinateurs). Il a été conçu pour vous offrir une navigation simple, claire et intuitive.

N'hésitez pas à aller naviguer sur toutes ses pages et faites nous part de vos remarques, nous sommes à l'écoute de vos commentaires.

Appel au civisme !

Pour "bien-vivre ensemble" dans un village, c'est à dire en collectivité, cela implique de respecter les autres habitants :

1. LE STATIONNEMENT



Devant chez moi ou sur la place du village, je me gare sur un emplacement autorisé, qui ne gênera pas les autres automobilistes ou les piétons.

2. LES DÉCHETS AU SOL



Trop de déchets jonchent nos trottoirs, les chemins piétonniers, les routes et les ruisseaux. Si je génère un déchet, je le jette dans ma poubelle.

3. LES DÉJECTIONS CANINES



Les propriétaires sont responsables de leurs animaux, et de ce qu'ils produisent ! C'est une question de civisme, de propreté publique et de savoir-vivre.

Groupe "Bien-Vivre à Bierne, partageons demain" :

La municipalité a décidé de maintenir, et même de développer les accueils pour nos enfants pendant les vacances scolaires. Malgré le durcissement des protocoles sanitaires contraignants, nous continuerons de les appliquer strictement afin d'être en mesure d'offrir des solutions aux parents qui travaillent et ne peuvent garder leurs enfants à la maison.

Ainsi donc, dès le 11 mai 2020, les accueils périscolaires ainsi que les centres aérés ont été maintenus, de même que chaque midi la restauration scolaire est restée en place. Protéger nos enfants de manière optimale est notre souci par le respect des protocoles à appliquer. Depuis le début nous les appliquons de manière plus importante encore que ce qui nous est demandé par les autorités sanitaires.

Notre engagement est à souligner, car il aurait évidemment été plus facile de ne rien faire, d'annuler les centres aérés comme l'ont fait d'autres communes. Mais nous pensons aux parents qui auraient été dans l'embarras, notamment les soignants, et nous considérons que c'est un service public essentiel. Malgré un contexte difficile, nous avons donc pris la responsabilité de maintenir toutes les offres à destination des enfants.

Nous avons dû innover pour maintenir les activités ALSH dans de bonnes conditions, notamment en faisant venir nos partenaires et prestataires directement à Bierne pour éviter les brassages inutiles. Les enfants restent quant à eux disciplinés avec une extrême docilité et gentillesse face aux exigences nouvelles.

Dès la fin de l'année 2020 ont été inaugurées trois premières participations citoyennes sur notre commune : pour le choix du nom de ce bulletin municipal ; celui de la salle polyvalente ; la transformation des garderies en ALSH pendant les vacances d'hiver et de Toussaint.

C'est VOUS qui avez décidé !

De nombreux Biernois ont découvert cette procédure démocratique de décision. En témoigne le nombre de participations à chacune de nos demandes. Merci à toutes et à tous.

Nous tenons à signaler également que le bulletin d'information municipal que vous avez entre les mains est entièrement conçu en interne, par des Biernois de bonne volonté et motivés, afin de partager avec vous les actualités de notre village.

Là encore il aurait été plus simple et plus rapide de le faire développer par une entreprise extérieure, mais s'offrir cette prestation aurait forcément eu un impact financier important, et la gestion des finances publiques est, et restera, comme nous nous y sommes engagés, une priorité municipale. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain numéro, qui sortira après le conseil municipal consacré au budget de la commune.

A ce sujet, l'équipe municipale a d'ailleurs été d'une grande réactivité pour proposer en un temps record des projets éligibles à des subventions exceptionnelles. Des dossiers solidement constitués ont abouti favorablement.

C'est ainsi que la salle de réunion de la SMA sera entièrement sonorisée en offrant un meilleur confort lors des assemblées générales de nos associations ou des conseils municipaux lorsque nous réintégrerons ce bâtiment. A signaler également que le comité des fêtes a reçu ainsi une aide du Département et que la cuisine du restaurant scolaire sera réaménagée avec l'acquisition d'un nouveau cuiseur professionnel et également mieux ventilée.

Le tissu associatif biernois, fort d'une vingtaine d'associations très actives, prend son mal en patience en attendant que la levée partielle ou complète des mesures sanitaires permette des retrouvailles festives, conviviales et sportives.

Restez prudents et vigilants, prenez soin de vous et de vos proches, afin que rien ne contrarie plus nos retrouvailles rapides dans nos associations et dans nos vies quotidiennes.

Car la situation sanitaire que nous vivons est difficile pour tous. Les rencontres restent difficiles en tête à tête ou en petits groupes. Mais sachez que vos élus restent à votre disposition, par téléphone, par messages électroniques, et même en présentiel si cela s'avère nécessaire (en respectant toutefois les gestes barrières qui assurent la protection de tous).

Groupe "Bierne 2020" :

Sur Quels critères La commune taille les haies de parcelles privées?

Le Maire et son équipe travaille depuis six mois sur la route de Bergues pourtant ce sujet n'a jamais été abordé ni travaillé en commission voirie.

Nous regrettons que la commune de Bierne ne se tourne pas vers les artisans ou entreprises biernoises lorsqu'elle effectue des appels d'offres.

Un jeu à été installé devant la SMA, il a coûté 29000€ à une entreprise non habilitée, le Maire a payé cette facture alors que le jeu est inutilisable.

La commission interdépartementale a refusé le projet du MUR

RN225!

Proposition

Prime exceptionnelle "COVID" pour les employés.

Diminution des indemnités des élus pendant la période COVID puisque les activités sont quasi inexistante.

Mise en place d'un chèque commerce/artisan/entreprise biernoise, la commune abonde d'un montant une commande.

Les habitants demandent plus de communication sur les sujets qui les concernent.

Plusieurs habitants nous demandent, Pourquoi le conseil municipal n'est pas en Facebook live? Le maire refuse.

